

Réf: Dossier N° 047950

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FORABAT-CI » en abrégé « FCI »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 39, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2021, et enregistrés au CEPICI le 30/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FORABAT-CI » en abrégé « FCI »

Objet :

- FORAGE
 - CONSTRUCTION.
 - VENTE DE CARREAUX.
 - MARBRE
 - LOTISSEMENT.
 - AMENAGEMENT FONCIER.
 - OUVERTURES DE VOIES ET
 - REPROFILAGE
 - RESSONNAGE DE TERRAIN.
 - IMPORT & EXPORT.
 - VENTE ET REHABILITATION DE BIENS IMMOBILIERES
- ET GESTION DE PATRIMOINE.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 39, Ilot 04

Dirigeant(s) : M KAMBIRE OLLO PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06687 du 01/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32792/GTCA/RC/2021 du 01/12/2021

